



Cher·ère·s ami·e·s de la montagne vivante,

Ensemble, nous avons remporté de magnifiques victoires en Maurienne (Savoie) et dans le Haut-Giffre (Haute-Savoie) notamment. Des espaces naturels somptueux et foisonnant de vie ont ainsi pu être sauvés de l'appétit vorace des promoteurs immobiliers et de leurs affidés élus locaux.

Au pied du superbe massif de la Lauzière, qui marque l'entrée dans les Grandes Alpes, la commune de Saint-François-Longchamp, devenue station de ski, voulait poursuivre sa politique d'urbanisation sans vergogne. C'est ainsi que ressurgit en avril 2023 un projet de construction d'immeubles et de chalets pour une surface de plancher de 25.000 m² et artificialisant plus de 3 hectares. Souvenez-vous, il nous aura alors fallu engager de multiples procédures pour obtenir du Tribunal administratif, d'abord la [suspension](#), puis l'[annulation](#) de toutes les autorisations délivrées pour ce projet.

Mais nos adversaires sont tenaces et retords, on ne renonce pas facilement à des profits qui se chiffrent en millions d'euros ! **Notre dernière victoire est contestée en cassation auprès du Conseil d'État.** C'est un nouveau fardeau juridique pour nos associations (FNE AURA, FNE Savoie et Vivre et Agir en Maurienne) contraintes d'avoir recours à un cabinet d'avocats habilité par le Conseil d'État. **10 000 euros nous sont aujourd'hui nécessaires** : 5000 euros pour le jugement du permis d'aménager et 5000 euros pour celui du permis de construire.

[JE FAIS UN DON](#)



Vous le savez, vos dons sont les seules ressources que nous pouvons mobiliser pour demander justice. Sans vos dons, impossible d'**obtenir la confirmation de cette première et primordiale victoire sur un projet immobilier d'ampleur en station par le Conseil d'État**. Le combat sera rude. Notre avocat devra produire des écritures très étayées pour l'emporter. Nous avons choisi un des meilleurs mais se donner les moyens de la victoire a un prix. Ensemble, transformons l'essai et marquons un nouveau coup d'arrêt à l'urbanisation de nos montagnes. Notre besoin de 10 000 euros est à portée de main...



Eric Feraille
Pilote des Réseaux Montagne et Juridique de FNE AURA

[JE FAIS UN DON](#)

Pensez-y : Votre don est déductible de vos impôts à hauteur de 66%. A titre d'exemple, **un don de 150€ vous revient à 51€** après réduction fiscale.

Don par chèque : Merci par avance de nous faire parvenir votre chèque, libellé à l'ordre de FNE AURA / Montagne, à FNE AURA - 2 Rue Zimmermann - 69007 Lyon.

FNE AURA | 2 rue Zimmermann | 69007 Lyon

[Nous contacter](#)



France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes est la fédération des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement en Auvergne-Rhône-Alpes. Nous sommes le porte-voix de 268 associations et 70 000 citoyens engagés partout en Auvergne-Rhône-Alpes pour un #MondeVivable et #vivant.